



Liberté • Égalité • Fraternité  
REPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé  
de l'écologie

## Récépissé de DT Récépissé de DICT



N° 14435\*03

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement  
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4<sup>ème</sup> partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

### Destinataire

- Récépissé de DT  
 Récépissé de DICT  
 Récépissé de DT/DICT  
conjointe

Dénomination : COMIREM SCOP  
Complément / Service : \_\_\_\_\_  
Numéro / Voie : 26 rue Hubert le Sellier de Chezelles  
Lieu-dit / BP : \_\_\_\_\_  
Code Postal / Commune : 3,6,1,3,0 DEOLS  
Pays : \_\_\_\_\_

### Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : SDEG 16  
Personne à contacter : \_\_\_\_\_  
Numéro / Voie : 308 RUE DE BASSEAU  
Lieu-dit / BP : \_\_\_\_\_  
Code Postal / Commune : 1,6,0,2,1 ANGOULEME CEDEX  
Tél. : 0,5,4,5,6,7,3,5,0,0 Fax : 0,5,4,5,6,7,3,5,2,0

N° consultation du téléservice : 2,0,1,8,0,8,2,2,0,0,9,7,7,P,J,C  
Référence de l'exploitant : SDEG16-230818-141210  
N° d'affaire du déclarant : 17184  
Personne à contacter (déclarant) : KARST Michaël  
Date de réception de la déclaration : 23 / 08 / 2018  
Commune principale des travaux : CHERVES CHATELARS  
Adresse des travaux prévus : \_\_\_\_\_

### Éléments généraux de réponse

- Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment : \_\_\_\_\_  
 Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : \_\_\_\_\_ m  
 Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : EL \_\_\_\_\_ (voir liste des catégories au verso)

### Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois : \_\_\_\_\_  
 Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.  
Veuillez contacter notre représentant : \_\_\_\_\_ Tél. : \_\_\_\_\_  
NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

### Emplacement de nos réseaux / ouvrages

Plans joints : Références : \_\_\_\_\_ Echelle<sub>(1)</sub> : \_\_\_\_\_ Date d'édition<sub>(1)</sub> : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ Sensible :  Prof. règl. mini<sub>(1)</sub> : \_\_\_\_\_ cm Matériau réseau<sub>(1)</sub> : \_\_\_\_\_  
NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans. \_\_\_\_\_  
 Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage :  Date retenue d'un commun accord : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ à \_\_\_\_ h \_\_\_\_  
ou  Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_)  
 Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.  
 (cas d'un récépissé de DT) Tous les tronçons dans l'emprise ne sont pas en totalité de classe A : investigations complémentaires ou clauses particulières au marché à prévoir.  
 Les branchements situés dans l'emprise du projet et pourvus d'affleurant sont tous rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints.  
(1) : facultatif si l'information est fournie sur le plan joint

### Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur [www.reseaux-et-canalizations.gouv.fr](http://www.reseaux-et-canalizations.gouv.fr)  
Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques : \_\_\_\_\_  
Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, la mise hors tension est :  possible  impossible  
Mesures de sécurité à mettre en œuvre : \_\_\_\_\_

**Dispositifs importants pour la sécurité :** Voir la liste des dispositifs en place dans le document joint

### Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0,5,4,5,6,7,3,5,0,0  
Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) : \_\_\_\_\_

### Responsable du dossier

Nom : M BORIS DUVERT  
Désignation du service : \_\_\_\_\_  
Tél. : 0,5,4,5,6,7,3,5,0,0

### Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom du signataire : GAUTHIER Laure  
Signature : Signé électroniquement sur [www.dictservices.fr](http://www.dictservices.fr)  
Date : 23 / 08 / 2018 Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 1